

COMMUNE DE CHANCÉ 35680

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil treize, le **Mercredi 10 avril, à 18 heures 30**, le Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jean LÉBOUC, Président.

Etaient présents: Mesdames CROYAL Annick, PAUMARD Gwénaëlle, REQUET Aimée
Messieurs BOUTRUCHE Joseph, HERVAGULT Alain, ROSSARD Jean-Louis

Absent excusé: Madame GÉRARD Mathilde

Absent non excusé: /

Date de convocation: 4 avril 2013

Nombre de membres

- en exercice: 8

- présents: 7

- votants: 7

M. HERVAGULT Alain a été nommé secrétaire de séance.

2013/001 - OBJET: VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2012,

Après avoir entendu lecture du compte administratif de l'exercice 2012, les membres du centre communal d'action sociale, en l'absence du président qui s'est retiré au moment du vote, adoptent à l'unanimité le compte administratif 2012 et arrêtent le résultat définitif suivant.

Résultat de clôture de l'année 2012:

- résultat de fonctionnement: excédent de 702,32 €

Votants	Pour	Contre	Abstention
6	6	0	0

2013/002 - OBJET: VOTE DU COMPTE DE GESTION

Après avoir entendu lecture du compte de gestion de l'exercice 2012, dressé et présenté par Mme DENIS Christine, receveur municipal, dont les résultats sont en parfaite corrélation avec le compte administratif 2012, les membres du centre communal d'action sociale adoptent à l'unanimité le compte de gestion 2012.

Votants	Pour	Contre	Abstention
7	7	0	0

2013/003 - OBJET: AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après constatation du résultat de l'exercice 2012,

Résultat de clôture de l'exercice 2012:

- résultat de fonctionnement: excédent de 702,32 €

Après en avoir délibéré, les membres du centre communal d'action sociale décident d'affecter le résultat au budget primitif 2013 de la façon suivante:

Affectation du résultat sur l'exercice 2013:

- compte 002 « excédent de fonctionnement reporté »: 702,32 €

Votants	Pour	Contre	Abstention
7	7	0	0

2013/004 - OBJET: VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Monsieur le président présente aux membres du centre communal d'action sociale, les propositions budgétaires pour l'exercice 2013.

Après en avoir délibéré, les membres du centre communal d'action sociale arrêtent et votent le budget primitif 2013 comme suit.

Section fonctionnement:

- dépenses: 1 805 €

- recettes: 1 805 €

Votants	Pour	Contre	Abstention
7	7	0	0

Monsieur le Président clos la séance 19h.